

essertinesinfo

BULLETIN OFFICIEL DE LA COMMUNE D'ESSERTINES-SUR-YVERDON

Editorial

PASSAGE DE TÉMOIN....

L'année a débuté avec la tempête Eleanor, elle marque ainsi mon engagement comme président du conseil communal.

En décembre 1999, c'était Lothar qui m'accueillait dans la commune avec ma famille. Déjà à cette période, l'important pour moi était d'apporter ma contribution à la vie villageoise en m'inscrivant dans un premier temps comme sapeur-pompier volontaire, rien de tel pour tisser des liens et s'imprégner « de l'esprit de village ». Toujours dans cet objectif, en juin 2002, j'entrais comme membre au conseil communal.

Etre élu au poste de président après plusieurs années de vice-présidence devenait un passage obligé... c'est ainsi que les membres du conseil m'ont donné leur confiance en juin dernier. Je me réjouis de mener à bien cette mission et d'apporter ma contribution au bon déroulement des affaires communales.

Je profite de ces quelques lignes pour vous souhaiter à toutes et tous, une excellente année 2018.

PHILIPPE MOCCAND
Président du conseil communal



Nouvelle centrifugeuse

REPLACEMENT APRÈS PLUS DE 15'000 HEURES DE SERVICE

Il y a dix ans, un groupement de communes constitué initialement d'Essertines-sur-Yverdon, Vuarrens, Orzens, Cronay, Croy (AIVN), Prahins/Chanéaz, Jorat-Menthue et Oppens avait fait l'acquisition d'une centrifugeuse mobile permettant le traitement des boues d'épuration, celles-ci n'étant plus autorisées dans l'agriculture. Dès cette année, les STEP de Saint-Cierges, Boulens/Chapelle et Grancy/Sernarclens, ont rejoint le groupement. Notons qu'au passage notre syndic actuel est Président du groupement. Cette machine est amenée de STEP en STEP par un transporteur et notre employé communal, M. Pierre-Alain Thonney est responsable du traitement. Il se rend donc régulièrement dans les communes du groupement pour aider les exploitants à centrifuger.

A quoi sert une centrifugeuse?

Les déchets qui sortent des STEP sont composés à 97% d'eau. En les asséchant, la machine permet leur incinération. Ce procédé de déshydratation se déroule en plusieurs phases. D'abord les boues sont

brassées, pompées et injectées vers l'entrée de la centrifugeuse. Ensuite, grâce à l'utilisation d'une solution polymère et par le biais d'un processus d'agglomération, on obtient des flocons, avant que la machine n'accélère le processus de décantation. Tandis que la partie solide est déversée dans une benne, la partie liquide est réinjectée en tête de station pour être recyclée dans les bassins.

Actuellement, plus de 7'000 habitants font partie du groupement, ce qui représente quelque 7'000 m³ de boues liquides annuelles. Ces boues sont constituées de bactéries mortes qui ont auparavant servi à dépolluer les eaux usées. 10'000 litres de boues liquides donnent 1 m³ de boues déshydratées à 30% qui sont prêtes à être incinérées à l'usine VADEC à Colombier (NE).

En dix ans, la centrifugeuse a tourné plus de 15'000 heures. Les communes du groupement ont donc mis à leur budget 2018 l'acquisition d'une nouvelle machine.

PIERRE-ALAIN THONNEY

ADRESSE DE LA RÉDACTION
RÉDACTION ESSERTINES-INFO
RUE DU MILIEU 7
1417 ESSERTINES/YVERDON
redaction@essertines-sur-yverdon.ch

Augmentation des taxes communales

Vous êtes nombreux à avoir réagi à une « augmentation des taxes communales » à réception des factures 2017.

Nous précisons ce qui suit :

L'annexe au règlement communal sur la distribution d'eau, adopté par le Conseil communal en date du 28 novembre 2016 et la Cheffe du Département du territoire et de l'environnement le 14 décembre 2016, prescrivent ce qui suit :

Art. 2

¹ La présente annexe fixe les modalités de calcul et le taux maximal de la taxe unique de raccordement, du complément de taxe unique de raccordement, de la taxe de consommation, de la taxe d'abonnement annuelle et de la taxe de location pour les appareils de mesure.

² Ces modalités de calcul et taux maximaux ne comprennent pas la TVA.

Dès lors, les montants facturés pour l'année 2017 ont été majorés de la TVA au taux de 8 %.

A noter que cela n'a concerné que l'eau pour l'année 2017. Dès le 1^{er} janvier 2018, la taxe déchets sera également facturée TVA en sus, soit actuellement Fr. 85.00 + TVA (7,7 %).

Départ de Mme Sara Lopes, municipale

Pour des raisons personnelles, Madame Sara Lopes, municipale depuis le 1^{er} juillet 2016, se voit contrainte, non sans regret, de démissionner de son poste au sein de la municipalité.

En conséquence, une élection complémentaire sera mise sur pied ; des informations suivront en temps utiles. Les municipaux la remercient pour son investissement et l'excellente collaboration et lui souhaitent plein succès pour son avenir

Haies et arbres

Nous rappelons qu'il est indispensable de tailler les arbres et les haies, plus particulièrement ceux situés aux abords des routes, afin qu'ils ne débordent pas sur la voie publique et obstruent la visibilité.

Pour toute question relative à des plantations sur votre propriété, notre municipal M. Christian Gonin reste à votre disposition.

Jubilaires

Nous tenons à remercier chaleureusement, pour leur fidélité et leur investissement dans l'accomplissement de leur travail quotidien :

- M. Pierre-Alain Thonney, employé communal, pour ses 15 ans d'activité auprès de la Commune.
- M. Pierre Jaquier, qui occupe le poste de surveillant de déchèterie depuis maintenant 10 ans.

Toutes ces années n'ont ni altéré leur enthousiasme, ni atténué leur motivation, et nous constatons avec plaisir que nous pouvons toujours compter sur leur collaboration, ce dont nous nous réjouissons.

Bourse communale

Facturation des taxes communales 2017

Nous sommes conscients des erreurs commises dans la facturation des diverses taxes communales 2017 et tenons à nous excuser des désagréments occasionnés.

Nous mettons tout en œuvre afin de régulariser la situation dans les meilleurs délais. Les corrections nécessaires seront apportées. Le greffe reste à votre disposition en cas de nécessité.

Nous vous remercions pour votre patience et votre compréhension.

Votations du 4 mars 2018

Nous rappelons que le 4 mars prochain se dérouleront des votations fédérale et cantonale ayant pour objets :

OBJETS FÉDÉRAUX :

- Arrêté fédéral du 16 juin 2017 concernant le nouveau régime financier 2021.

- Initiative populaire du 11 déc. 2015 « oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag) ».

OBJET CANTONAL :

- Initiative populaire « pour le remboursement des soins dentaires ».

Nous invitons les électrices et les électeurs suisses à déposer leurs bulletins de vote d'ici au dimanche 4 mars 2018 11h00 dernier délai.

Recensement des chiens

Comme chaque année, nous prions les propriétaires de chiens de bien vouloir communiquer au greffe municipal, d'ici au 15 mars 2018 au plus tard :

- les chiens acquis, reçus ou nés en 2017.
- les chiens vendus ou décédés en 2017.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous référer au règlement concernant la perception de l'impôt cantonal sur les chiens et à l'arrêté d'imposition communal.

Joyeux anniversaire !

L'année 2018 a commencé par la célébration du 90^e anniversaire de M. Claude Gonin.



Le 3 janvier dernier, une délégation de la Municipalité s'est rendue auprès de lui afin de fêter cet événement comme il se doit. Nous lui adressons encore, tous nos vœux de santé!

LES DICASTÈRES

DIDIER PLANCHE

(municipal dès 2006, syndic dès 2016)

Administration générale – finances
eau – épuration

CHRISTIAN GONIN

(municipal dès 2006, vice-syndic dès 2016)

Forêts – routes communales
et chemins – éclairage public – domaines
– SDIS – La Balance

SARA LOPES

(municipale depuis 2016)

Affaires sociales – PCI – police – culte
déchets – employés communaux

ALAIN CASELLA

(municipal depuis 2006)

Police des constructions – Place
de sports – PGA

ALEXANDRE GYGAX

(municipal depuis 2014)

Ecoles – EFAJE – Bâtiments
communaux – Cimetières – Energie

Compte rendu du Conseil communal

VEUILLEZ TROUVER CI-DESSOUS UN COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DES DERNIERS CONSEILS COMMUNAUX.

EN BREF

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2017

Présences

24 conseillers sur 30

Arrêté d'imposition 2018

23 pour et 1 avis contraire

Nouvel accès à la déchèterie d'Epautheyres

21 pour, 2 avis contraires et 1 abstention

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 2017

Présences

26 conseillers sur 30

Budget 2018

A l'unanimité.

DANS LA SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2017, LE CONSEIL COMMUNAL A :

Arrêté d'imposition 2018

- Approuvé le préavis sur l'arrêté d'imposition 2018 tel que présenté par la Municipalité, avec un taux communal maintenu à 73% de l'impôt cantonal de base. 23 pour et 1 avis contraire.

Nouvel accès à la déchèterie d'Epautheyres

- Autorisé la Municipalité à effectuer les travaux de réfection de la sortie de la déchèterie d'Epautheyres. Les travaux font suite à une demande du voyer de l'état qui ne voulait plus que les véhicules coupent la route principale à deux endroits différents. Les entrées pour le hangar et la déchèterie seront donc regroupées. 21 pour, 2 avis contraires et 1 abstention.

DANS LA SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 2017, LE CONSEIL COMMUNAL A :

Budget 2018

- Approuvé le budget 2018 tel que présenté par la Municipalité. Le récapitulatif du budget 2018 se présente comme suit :

Recettes totales :

CHF 4'016'942.-

Charges totales :

CHF 4'124'001.50

Excédent de charges :

CHF 107'059.50

A l'unanimité.

-

LAURIANE CHUARD

AGENDA

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL EN 2018

Le lundi 18 juin

Les séances sont publiques

PROCHAINES VOTATIONS EN 2018

Votations fédérales et cantonales

- 4 mars
- 10 juin

Le bureau de vote est ouvert le dimanche matin de 10h00 à 11h00.

Tri des déchets

OPTIMISER LA RÉCOLTE DES DÉCHETS

Nous constatons une forte augmentation de fréquentation de nos déchèteries. Si la majorité des déchets sont triés et déposés aux endroits adéquats, il arrive malheureusement, encore trop fréquemment, que des sacs de verre, PET, ou autres matériaux soient simplement déposés devant les bennes.

Afin de permettre à chacun de se débarrasser de ses déchets, la déchèterie d'Essertines-sur-Yverdon est ouverte du lundi au jeudi de 07h30 à 18h00, le vendredi de 07h30 à 16h30 et le samedi matin de 09h30 à 11h30 avec accueil des déchets spéciaux. Celle d'Epautheyres est ouverte le samedi matin de 09h30 à 11h30, et durant l'horaire d'été le lundi de 18h00 à 19h00.

Dès lors, nous attendons de votre part que les déchets ne soient pas simplement abandonnés à la déchèterie, mais triés et déposés dans les bennes correspondantes, ceci par respect pour tous les utilisateurs et les employés chargés de la surveillance des sites. Nous vous rappelons que les contrevenants sont passibles d'une amende.

Si vous devez vous débarrasser d'objets encombrants de plus de 50 cm, tels que canapé, armoire, meuble, etc., nous pouvons mettre à votre disposition, contre une caution de Fr.20.-, la carte de la STRID d'Yverdon-les-Bains. Le greffe municipal est à votre disposition pour plus de renseignements.

Enfin, rappelons que les déchets de chantier ne sont pas autorisés dans nos déchèteries.

-

SARA LOPES

Conférence-débat du 31 octobre à la salle de la Balance

Pourquoi je suis devenu paysan bio ?

C'est devant une soixantaine de personnes habitant notre commune et la région que Fabien Chambettaz d'Etagnières et Stéphane Deytard de Suchy ont évoqué de manière claire leur parcours d'agriculteur. Analysant leur relation à la terre, ils ont tous deux décidé il y a quelques années de renoncer définitivement aux engrais organiques de synthèse et aux pesticides chimiques.

Tous deux ont vécu les premières années de conversion dans le doute, l'une des difficultés à surmonter étant l'invasion de certaines parcelles par les herbes indésirables, le rumex en particulier. C'est par des interventions manuelles, mécaniques ou par de nouvelles techniques de culture que nos orateurs d'un soir ont appris à maîtriser les défis posés par l'agriculture bio.

En conclusion, MM. Chambettaz et Deytard ont affirmé ne pas regretter leur choix, convaincus que l'agriculture biologique permet de restaurer la qualité des sols et de produire des aliments sans résidus chimiques.

-

PHILIPPE DIND

Madame et Monsieur Deytard ont ouvert à Suchy un magasin de vente directe à la Ferme du Petit Noyer, ouvert tous les jeudis de 17h à 19h ; on peut y acheter, outre diverses variétés de farines et d'huiles de colza et tournesol de leur domaine, divers produits bio de la région.

Plus d'informations sur leur démarche, ainsi que la possibilité de commander directement en ligne sur leur site internet :

www.fermealanoix.ch

Action Solidarité d'Agenda 21

Le brunch du coeur



Pour la 15^e année consécutive, le groupe Agenda 21, avec l'aide enthousiaste d'une équipe de jeunes bénévoles, a organisé son traditionnel brunch de solidarité.

Cette année, la totalité du bénéfice sera versée à l'Association des Jardins et Cartons du Cœur d'Yverdon-les-Bains et environs qui vient en aide aux personnes

vivant dans la précarité (distribution de produits alimentaires et de première nécessité).

La participation s'est élevée à une centaine de personnes, dont une dizaine d'enfants. Un grand merci à tous les participants.

-

SANDRO BARBIERI

Coup de balai du 28 avril

Cette action de printemps, ouverte à toutes et tous, enfants y compris, aura lieu le samedi 28 avril. Rendez-vous à 9h00 à la Grande Salle devant le local de voirie. Un apéritif sera offert par la commune en fin de matinée.

L'idéal serait que l'on n'ait plus besoin d'organiser le coup de balai printanier ! Hélas, le phénomène du « littering » ne diminue pas : il n'y a qu'à voir les déchets en tous genres jetés sur les bords de routes et autour des espaces publics (emballages, canettes de bière, bouteilles en plastique ou en verre) pour s'en rendre compte...

FORUM AGENDA 21

LES FORUMS SONT OUVERTS À TOUS. VENEZ NOMBREUX LES :

- 13 MARS À 20H;
- 12 JUIN À 20H;
- 4 SEPTEMBRE À 20H;
- 6 NOVEMBRE À 20H

À LA SALLE DES COMBLES

Le Forum a besoin de forces nouvelles ! Il est ouvert à toute personne s'intéressant au développement durable, faisant sienne la devise « penser globalement, agir localement ».

FC Essertines

Le ballon rond à l'honneur

Suite au décès de notre regretté Président, Monsieur Jean-Jacques Dapaz, et dans le but de continuer de la meilleure façon possible le travail qu'il a effectué pour le club, j'ai repris la tête de notre club.

Manifestations 2018

En date du 10 février 2018, nous avons eu le plaisir d'organiser notre traditionnel tournoi Indoor, à la salle polyvalente de Bercher, tournoi regroupant une septantaine d'enfants. Les vainqueurs du tournoi sont dans la catégorie des Juniors E, le FC Bercher et dans la catégorie des juniors D, le FC Thierrens.



Nous organisons également notre soirée Fondue à la grande salle le vendredi 20 avril 2018, au prix de CHF 40.-, vous avez la possibilité de vous inscrire directement au 079 745 55 74.

Nos équipes

Nos deux équipes d'actifs militent actuellement en 5^e ligue, notre but étant une promotion d'une des équipes d'ici 18 mois.

La première équipe essentiellement composée de jeunes de la région, avec quelques anciens (la moyenne d'âge est d'environ une vingtaine d'année) joue le vendredi soir à 20 heures à la place de sport. Notre seconde garniture, jouant le haut du tableau, avec un effectif également assez jeune mais plus expérimenté, va tenter de décrocher la promotion pour la fin de la saison déjà, leurs matchs se déroulent le samedi soir à 19h30.



Bon anniversaire

Afin de célébrer dignement les 30 ans du Club, le 9 juin 2018 aura lieu le tournoi Graines de Foot, organisé en collaboration avec l'ACVF (Association cantonale de Football), tournoi de juniors F avec plus de 300 enfants sur le site. Ce tournoi va nous procurer beaucoup de travail, et nous sommes actuellement à la recherche de bénévoles, vous pouvez vous inscrire au 079 745 55 74 si vous voulez partager un bon moment en notre compagnie.

Si tu souhaites faire partie d'un club sympathique, ou simplement soutenir le FCE, tu peux sans autre venir au terrain, ou te rendre sur notre site internet :

www.fc essertines.com.

Amitiés sportives

-

RONALD GRIGIS



Amicale des Vieux Chiffons

Balade gourmande

Et c'est reparti pour la quatrième édition de la balade gourmande le 13 mai prochain!

L'Amicale des Vieux Chiffons a le plaisir de vous proposer, une nouvelle balade gourmande au travers des sentiers de la commune. Une sélection de nouveaux fournisseurs régionaux sera au rendez-vous le dimanche 13 mai 2018 afin de vous faire déguster leurs produits. En famille ou entre amis, tout sera mis en œuvre pour vous faire passer une journée chaleureuse et conviviale! Les inscriptions sont ouvertes dès aujourd'hui! Si vous aimez le plein air et que vous êtes gourmands, rendez-vous

sur notre site: www.balade-essertines.ch ou téléphonez au 078 817 11 85 de 18h à 21h.

Profitez également de nous suivre sur Facebook pour être informé de l'avancement des préparatifs : fb.me/BaladeEssertines

-

MALYKA GONIN

FÊTE DES MÈRES

Le dimanche 13 mai 2018, c'est la fête de nos précieuses mamans. C'est l'occasion de leur offrir un cadeau original.

Société de Gymnastique

Ça bouge

Ayant repris la Présidence depuis maintenant une année, le comité s'est encore un peu plus renouvelé cette année.

Joël Buchwalder devient le nouveau vice-président, Patrick Marques Meliciano devient le nouveau caissier et Dylan Bovet nouveau porte drapeau. Sans oublier un nouveau chef matériel: Gabriel Henchoz. Nicole Devallonné officie quant à elle pour sa dernière année comme coach Jeunesse et sport.

Un comité dynamique est là pour la reprise 2018 et se réjouit d'accueillir de nouveaux membres au sein de sa société.

-

CAMILLE HENCHOZ

Plantes envahissantes

COMMENT RECONNAÎTRE ET LUTTER EFFICACEMENT CONTRE L'ENVAHISSEUR

C'est au printemps que nous pouvons observer la repousse, mais également la progression des plantes envahissantes. Elles sont de plus en plus nombreuses à proliférer, en déséquilibrant les écosystèmes locaux.

Ces plantes ont été introduites intentionnellement pour embellir nos jardins,

mais également de manière accidentelle, par l'intermédiaire des graines d'oiseaux, par des mouvements de terrain, etc. Elles doivent notamment leur succès à de nombreux facteurs, tels que leur reproduction rapide, l'absence de parasites naturels ou encore leur grande capacité d'adaptation et leur résistance. Or, ces plantes exotiques provoquent de gros dommages

écologiques et économiques, et peuvent entraîner d'importantes atteintes à la santé. Il est donc important d'agir avant que les dégâts causés soient irréversibles.

57 plantes exotiques sont considérées comme envahissantes en Suisse et chaque canton a défini une liste de plantes envahissantes à gérer de manière prioritaire. Le canton de Vaud en a sélectionné 12 et a élaboré pour chacune une fiche détaillée, que vous trouverez ici : <https://www.vd.ch/themes/environnement/faune-et-nature/faune-et-flore/flore-et-champignons/plantes-envahissantes/>.

Les solutions de lutte contre les plantes exotiques envahissantes ne peuvent être mises en œuvre qu'avec la collaboration de la population. Chacun de nous peut, en effet, contribuer à éviter l'introduction de nouvelles espèces envahissantes et une dissémination plus large de celles déjà présentes en Suisse, notamment :

- en s'informant sur les différentes espèces de plantes exotiques envahissantes et en apprenant à les identifier;
- en privilégiant, dans son jardin ou sur son terrain, des plantes ornementales indigènes ou exotiques non envahissantes;
- si l'on a dans son jardin ou sur son terrain des plantes ornementales exotiques, en évitant leur propagation dans des biotopes naturels (p. ex. en coupant les inflorescences et en les éliminant correctement);
- en n'important aucune espèce végétale inconnue.

Afin de contribuer à cette lutte, la Municipalité a d'ores et déjà décidé d'interdire toute nouvelle plantation de haie de laurier-cerise sur le territoire communal. Elle invite chacun et chacune à vérifier la présence de ces plantes sur sa propriété et à prendre les mesures nécessaires pour réduire leur prolifération.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour les actions que vous allez entreprendre, ainsi que pour votre collaboration.

-

SARA LOPES

Organismes exotiques envahissants interdits dans le canton de Vaud



Berce du Caucase



Sumac



Buddleia



Robinier



Renouée du Japon



Solidages



Sénéçon



Bunias



Ambroise



Laurier-cerise



Laurier-cerise



Impatiante glanduleuse

Changements de rayons !

NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Une année sous le signe du changement pour la bibliothèque: l'arrivée d'une nouvelle responsable avec son équipe, des animations originales, une fréquentation en hausse et de nouveaux projets à venir.

En janvier 2017, une nouvelle équipe a repris la gestion des lieux. Une de nos tâches principales au cours de l'année a été le tri des ouvrages avec la création d'un nouveau système de classement, plus pratique pour les lecteurs et pour les rangements des ouvrages lors des retours de prêts. Un certain nombre d'ouvrages désuets ou usagés ont été retirés du prêt et mis en vente lors de la fête villageoise, ou recyclés.

Les animations déjà existantes auparavant ont pu se poursuivre :

- Né pour lire, une animation proposée par Ruth Perret pour les plus jeunes enfants jusqu'à 6 ans, environ une fois par mois.
- Les Contes du Samedi, avec une alternance de conteuses créant des ambiances autour des histoires au fil de l'année et des saisons.
- La Nuit des Contes, le 10 novembre 2017, a permis à chaque petit participant de

venir tester son « Courage ! » en suivant le thème de l'année pour cet événement.

Au rayon des nouveautés, un marque-page a été imaginé et créé spécialement pour notre bibliothèque. Un joli cadeau pour chaque lecteur!

Les élèves des trois classes d'Essertines sont venus visiter la bibliothèque avec leurs enseignantes; ils ont effectué une visite des lieux, écouté un conte, et emprunté des livres.

L'équipe de la bibliothèque a également participé à la Fête Villageoise, en tenant un stand de livres d'occasion et en animant un rallye pour les enfants. Elle s'est aussi engagée aux côtés de l'équipe d'Agenda 21 lors du Road Movie du 4 octobre 2017.

La fréquentation a été excellente durant toute l'année; elle est en augmentation. Le cap du 100° abonné a ainsi été franchi au cours de cette année 2017!

Nouveaux aménagements

En 2018, le mobilier va être renouvelé afin d'améliorer la visibilité des ouvrages et la convivialité.

Né pour lire

pour les enfants de 0 à 6 ans

samedi 3 mars à 10h00
mercredi 28 mars à 10h00
vendredi 27 avril à 10h00
vendredi 18 mai à 10h00

Les Contes du Samedi

dès 6 ans par les conteuses du samedi, qui animent et font vivre toutes sortes d'histoires...

samedi 17 mars à 10h00
samedi 21 avril à 10h00
samedi 26 mai à 10h00
samedi 23 juin à 10h00

Les programmes d'animation pour les enfants vont se poursuivre (voir les programmes ci-joint) et des projets spécifiques pour les adultes sont en cours d'élaboration. Un élargissement des horaires est envisagé.

Pour assurer le prêt, deux ou trois bénévoles supplémentaires seraient les bienvenus! Si vous avez la passion des livres, ou tout simplement envie d'intégrer une équipe dynamique et motivée, faites-vous connaître au 078 611 76 70.

-
SANDRINE GONIN

Chauffage à distance

REPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE DATANT DE 1996

La commune d'Essertines-sur-Yverdon exploite depuis 1996 une chaufferie à bois déchiqueté alimentant un réseau à distance sur lequel sont connectés les bâtiments suivants :

- Grand collège : administration et salles de classes.
- Petit collège: bibliothèque et 1 appartement.
- Balance : 2 studios, 1 appartement, restaurant et salle attenante.
- Grande salle: magasin, bureau et salle polyvalente.
- Maison Teuscher.
- Maison Jaquier.

Suite à l'évolution de l'utilisation des bâtiments, des nouvelles normes de pollution, du manque de puissance constaté par rapport au besoin et à l'obsolescence de la chaudière, la municipalité et le conseil communal ont pris la décision de remplacer la chaudière, de remettre à niveau le réseau hydraulique de distribution et d'accepter la demande de raccordement de la maison Jaquier.

Le choix de garder le bois comme combustible permet à notre commune de valoriser la production de ses forêts. C'est pour cela

que l'ancienne chaudière bi-combustible (bois déchiqueté et mazout) de 100 KW se situant dans le bâtiment du grand collège a été remplacée par une chaudière à bois déchiqueté de 150 KW.

Le réseau de distribution a été assaini et des sous stations ont été installées dans chaque bâtiment consommateur.

Désormais, la commune et ses bâtiments bénéficient d'un chauffage à distance performant et adapté à ses besoins.

-
ALEXANDRE GYGAX

essertinesinfo

dates importantes pour 2018

| | | | |
|------------------|--------------------------------|---|----------------------------------|
| MARS | 13 | Forum Agenda 21 Salle des combles | Agenda 21 |
| | 26-1^{er} Avril | Ramassage des oeufs | Société de Jeunesse |
| AVRIL | 1^{er} | Course aux oeufs grand'rue & grde salle | Société de Jeunesse |
| | 20 | Soirée fondue Grande salle | FC Essertines |
| | 27-28 | Soirées théâtrales Grande salle | Société de Jeunesse |
| | 28 | Coup de balai rdv Grande salle Essertines, 9h | Agenda 21 |
| MAI | 13 | Balade gourmande | Amicale des Vieux Chiffons |
| | 27 | Concours athlétisme terrain de sport | Société de gymnastique |
| JUIN | 2 | Tour de Jeunesse terrain de sport | Société de Jeunesse |
| | 9 | Tournoi Graines de foot | FC Essertines |
| | 12 | Forum Agenda 21 Salle des combles | Agenda 21 |
| | 18 | Conseil communal Salle de la Balance | Conseil communal |
| AOÛT | 1^{er} | Fête nationale village, vente au four dès 9h00, apéro à 11h00 terrain de sport, feu et repas dès 20h30 | Bénévoles Société de Jeunesse |
| | 23-26 | 25^e Tir du Buron stand de tir | Société de Tir |
| SEPTEMBRE | 4 | Forum Agenda 21 Salle des combles | Agenda 21 |
| | 21 | Soirée fondue Grande salle | Société de Jeunesse |
| NOVEMBRE | 6 | Conférence Agenda21 Salle des combles | Agenda 21 |
| | 23-24 | Soirées de gymnastique Grande salle | Société de gymnastique |
| DÉCEMBRE | 8 | Téléthon Grande salle | Société de Jeunesse |
| | 10 | Conseil communal Salle de la Balance | Conseil communal |

à noter

HORAIRES DU BUREAU COMMUNAL

Greffe municipal, contrôle des habitants
Rue du Milieu 7 - 1417 Essertines/Yv.
024 435 13 88

Boursière
Rue du Milieu 7 - 1417 Essertines/Yv.
024 435 19 83

lundi

19h00 - 19h45 (fermé le matin)

mardi au jeudi

8h30 - 11h00

vendredi fermé

mardi

8h30 - 11h00

Fabien Moccand a gagné

1^{re} PLACE AU CHAMPIONNAT VAUDOIS DES APPRENTIS 2017 EN BOULANGERIE-PÂTISSERIE ET CONFISERIE



Après avoir achevé sa scolarité obligatoire, Fabien Moccand, enfant du village, a obtenu son CFC de cuisinier. Passionné par la confiserie, il a voulu parfaire ses connaissances et entamer une formation pour obtenir le CFC de boulanger-pâtissier-confiseur, avec option « confiserie », auprès d'Éric Vuissoz, à Sainte-Croix.

Dans le cadre du Salon des métiers et de la formation à Lausanne, il a concouru au championnat vaudois des apprentis en boulangerie-pâtisserie-confiserie et a décroché, en date du 26 novembre 2017, la 1^{ère} place pour l'orientation « confiserie » en réalisant une superbe représentation en chocolat de Davy Jones, pirate maudit, dans la célèbre saga Pirates des Caraïbes.

Sara Lopes : Peux-tu nous expliquer le déroulement de ce championnat ?

Fabien Moccand : Tous les apprentis de deuxième année devaient passer une sélection à l'école professionnelle de Montreux. Pour la demi-finale, dix-sept candidats de l'orientation confiseurs et dix-sept de boulangerie ont été retenus. Différentes étapes éliminatoires ont suivi, débutées courant février, dont la présentation d'une pâtisserie sur le thème de la fraise à l'Alimentarium de Vevey.

Pour notre dernière année de formation, nous étions dix finalistes, cinq dans chaque orientation. La finale a eu lieu au mois de novembre, en public, au Palais de Beaulieu à Lausanne. Nous devions choisir une thématique et faire une sculpture en chocolat, deux types de viennoiseries pour un total de vingt pièces, deux types de fingers food sucrés et salés pour un total de soixante pièces, ainsi que trente bonbons au chocolat.

SL : Comment as-tu vécu ce concours ?

FM : Je ne suis pas un compétiteur dans l'âme. Lors de la demi-finale, j'ai voulu me dépasser et je me suis vite pris au jeu, ce qui m'a permis d'arriver en première position.

Au niveau du stress, la finale était plus difficile à gérer car elle était ouverte au public : nous avons donc des spectateurs, contrairement aux deux étapes précédentes. Ayant déjà vécu ce type de situation dans ma formation de cuisinier, j'ai réussi à canaliser mon énergie sur l'atteinte de mes objectifs.

L'accompagnement chez mon employeur actuel m'a permis de consolider mes assises et de gagner en confiance. J'ai eu la chance, tout au long de ma formation, d'avoir deux coaches d'exception en les personnes de Cédric Pilloud et de Jean-Batiste Jolliet, qui ont fini 3^e lors de la 15^e Coupe du monde de pâtisserie. C'est d'ailleurs Cédric Pilloud qui a été mon coach tout au long du concours.

SL : Qu'y as-tu appris ?

FM : Cela m'a permis de travailler des produits que je n'avais pas l'habitude d'utiliser et, par conséquent, d'améliorer mes techniques. J'ai pu profiter du laboratoire de mon entreprise, dans lequel j'ai passé de nombreuses heures.

Je suis fier et heureux d'avoir réussi à obtenir la première place, mais la véritable récompense est que, grâce à cette expérience, j'ai pu non seulement gagner en confiance, mais également renforcer mes assises.

SL : Un petit mot pour la fin ?

Oui, j'aimerais profiter de cet article pour remercier toutes les personnes qui m'ont soutenu et accompagné lors de ce défi.

—
SARA LOPES



Images d'autrefois et d'aujourd'hui

Auberge des Platanes



L'auberge des Platanes en 2003, juste avant sa démolition.

L'auberge des Platanes en bordure de route cantonale à l'entrée d'Epautheyres et son célèbre bar dancing «le rendez-vous» a été démolie en 2003 pour laisser place à 3 bâtiments abritant 12 appartements au total.



Imprimé sur du papier
100 % recyclé - 400 exemplaires

Ont participé
Sébastien Gonin - Sandro Barbieri - Sandrine Gonin - Malyka Gonin - Pierre Gonin - Philippe Moccand - Sara Lopes - Laurent Chuard - Didier Planché - Alexandre GygaX - Pierre-Alain Thonney - Sandrine Gonin



CONCOURS

Où suis-je ?

Participez et gagnez un bon de CHF 50.- offert par le Restaurant La Balance à Essertines-sur-Yverdon. Merci d'envoyer votre réponse à : greffe@essertines-sur-yverdon.ch ou par courrier : Greffe Municipal, rue du Milieu 7, 1417 Essertines-sur-Yverdon
Le gagnant sera tiré au sort parmi toutes les bonnes réponses qui nous seront parvenues d'ici au 30 avril. Bonne chance !

Résultat du concours du numéro de septembre 2017

Je suis situé sur la façade Nord du collège d'Epautheyres!
Félicitations aux participants du concours et plus particulièrement à Madame Christelle Droz d'Epautheyres qui a gagné un bon de Fr. 50.00 offert par la boulangerie Ackermann

